



## Conseil économique et social

Distr. générale  
27 janvier 2003  
Français  
Original: anglais

---

### Commission de la population et du développement

Trente-sixième session

31 mars-4 avril 2003

Point 3 de l'ordre du jour provisoire\*

**Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale  
sur la population et le développement**

### **Flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement**

#### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

Le présent rapport donne suite à une demande formulée à la vingt-huitième session de la Commission de la population et du développement, tendant à ce que soit établi un rapport annuel sur les flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. Il est aussi conforme aux résolutions 49/128 et 50/124 de l'Assemblée générale, dans lesquelles celle-ci demandait que soient établis des rapports périodiques sur ces flux.

Le rapport examine les tendances de l'aide bilatérale, multilatérale et de l'aide consentie par les ONG et les fondations en matière de population dans les pays en développement pour 2000 et les chiffres provisoires pour 2001 et il donne des estimations des dépenses intérieures présentées par les pays en développement en 2001.

---

\* E/CN.9/2003/1.



Selon des estimations préliminaires, l'aide internationale et les dépenses intérieures consacrées aux activités en matière de population ont diminué en 2001 alors qu'elles avaient régulièrement progressé, quoique lentement, depuis la Conférence internationale de 1994 sur la population et le développement. Le montant de l'aide extérieure allouée aux activités en matière de population était estimé à 2,3 milliards de dollars en 2001, contre 2,6 milliards de dollars en 2000. Les dépenses intérieures publiques et privées seraient tombées de 8,6 milliards de dollars en 2000 à 7,1 milliards de dollars en 2001. Toutefois, les estimations relatives aux dépenses intérieures doivent être maniées avec précaution dans la mesure où les données sont loin d'être exhaustives et ne sont pas tout à fait comparables à celles relatives à l'aide internationale. Il importe aussi de noter que ces flux de ressources intérieures concernent surtout un petit nombre de grands pays. Le montant total de l'aide extérieure et des dépenses intérieures consacrées aux activités en matière de population est estimé à 9,4 milliards de dollars en 2001 alors que l'objectif fixé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement était de 17 milliards de dollars.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction .....	1–6	4
II. Aide extérieure aux activités en matière de population .....	7–25	5
A. Évolution de l'aide fournie par les pays donateurs.....	11–16	7
B. Évolution de l'aide multilatérale .....	17–20	8
C. Évolution de l'aide privée dans le domaine de la population .....	21–22	10
D. Évolution des dépenses par région géographique et mode d'acheminement de l'aide .....	23–25	11
III. Flux de ressources financières intérieures destinées aux activités en matière de population.....	26–33	12
IV. Flux des ressources financières destinées à des activités annexes en matière de population.....	34–37	16
V. Conclusions .....	38–43	16
<b>Figures</b>		
I. Évolution de l'aide internationale en matière de population, 1993-2001 .....		6
II. Évolution des prêts multilatéraux d'aide au développement destinés aux activités de populations, 1993-2000.....		10
III. Évolution de l'aide en matière de population, par région géographique/aide mondiale et interrégionale, 1993-2001 .....		11
IV. Montant final des dépenses consacrées à l'aide en matière de population par mode d'acheminement, 1993-2001.....		12
<b>Tableaux</b>		
1. Aide extérieure aux activités de population par catégorie principale de donateurs, 2000-2001.....		6
2. Estimations des dépenses publiques en matière de population, par catégorie d'activités, 2001 .....		15
3. Estimations des dépenses en matière de population des organisations non gouvernementales nationales, par catégorie d'activités, 2001 .....		15

## Introduction

1. Le présent rapport a été établi par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) pour donner suite à une demande formulée par la Commission de la population et du développement<sup>1</sup> à sa vingt-huitième session tendant à ce que soit établi un rapport annuel sur les flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement<sup>2</sup>. Ce rapport s'inscrit dans le cadre du programme de travail de la Commission et donne suite aux résolutions 49/128, du 19 décembre 1994, et 50/124, du 20 décembre 1995, de l'Assemblée générale, dans lesquelles celle-ci demande que soient établis des rapports périodiques sur les flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action.

2. Ce rapport examine les flux de ressources financières extérieures en 2000 ainsi que les données provisoires concernant ceux de 2001. Il fournit aussi des estimations des dépenses consacrées par les gouvernements et les organisations non gouvernementales aux activités en matière de population dans les pays en développement en 2001<sup>3</sup>. L'Institut démographique interdisciplinaire des Pays-Bas, a collecté, dans le cadre d'un contrat avec le FNUAP, les données relatives à l'aide des pays donateurs et aux flux de ressources intérieures. L'Institut et le Fonds ont évalué et analysé conjointement ces données. Le FNUAP et l'Institut néerlandais collaborent également avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) dans le domaine de la collecte des données sur l'aide extérieure et les dépenses intérieures consacrées à la lutte contre le sida.

3. Les données relatives à l'aide ont été rassemblées au moyen d'un questionnaire détaillé qui a été envoyé à environ 180 donateurs, y compris des pays donateurs, organisations et organismes multilatéraux, grandes fondations privées et autres organisations non gouvernementales qui fournissent une aide dans le domaine de la population. Les données de 2001 sont fondées sur les réponses reçues au plus tard le 15 janvier 2003 et ont un caractère provisoire puisqu'elles pourront être modifiées à mesure que d'autres réponses seront reçues.

4. Les renseignements sur les ressources intérieures proviennent de données tirées de réponses aux questionnaires adressés à environ 90 bureaux extérieurs du FNUAP/Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) répartis dans le monde entier. Quarante pays au total, représentant 25 % de la population des pays en développement, ont fourni des renseignements. Des études de cas effectuées dans certains pays dans le contexte du projet sur les flux de ressources ont complété les réponses obtenues dans le cadre de l'enquête par courrier<sup>4</sup>.

5. Les flux extérieurs et intérieurs de ressources financières analysés dans le présent rapport font partie des éléments chiffrés spécifiés au paragraphe 13.14 du Programme d'action. Ces éléments comprennent les services de planification familiale, les services de santé de base en matière de procréation, les activités de prévention des maladies sexuellement transmissibles (MST) et du VIH/sida<sup>5</sup>; et la recherche fondamentale et l'analyse des données et des politiques en matière de population et de développement. D'après les estimations figurant dans le Programme d'action, le coût de la mise en oeuvre de ces éléments relatifs à la population et à la santé de la procréation dans les pays en développement et les pays en transition devait s'élever à 17 milliards de dollars. Il était estimé qu'environ deux

tiers des coûts projetés seraient financés par les pays eux-mêmes et un tiers, soit 5,7 milliards de dollars, le serait par la communauté internationale des donateurs.

6. Les pays donateurs et les pays en développement ont indiqué qu'il leur était de plus en plus difficile de fournir les renseignements demandés sur les flux de ressources allouées aux activités en matière de population, ventilées selon les quatre catégories décrites au paragraphe 5 ci-dessus dans la mesure où les dépenses consacrées à ces activités sont souvent comptabilisées dans le cadre de projets intégrés de développement sanitaire et social et d'approches sectorielles, et ne font pas l'objet d'une rubrique budgétaire distincte. D'autres facteurs, tels la lassitude des entités répondant à l'enquête, les contraintes financières, le manque de temps et de personnel, sont autant de facteurs qui expliquent les difficultés rencontrées dans la réalisation de l'enquête sur les flux de ressources. De ce fait, les pays et les donateurs sont de moins en moins nombreux à fournir chaque année les renseignements nécessaires pour assurer le suivi de la réalisation des objectifs financiers de la Conférence internationale sur la population et le développement. Les ressources extérieures et intérieures consacrées aux activités de population sont supérieures aux montants rapportés dans la mesure où les entités répondant à l'enquête ne peuvent fournir les renseignements demandés.

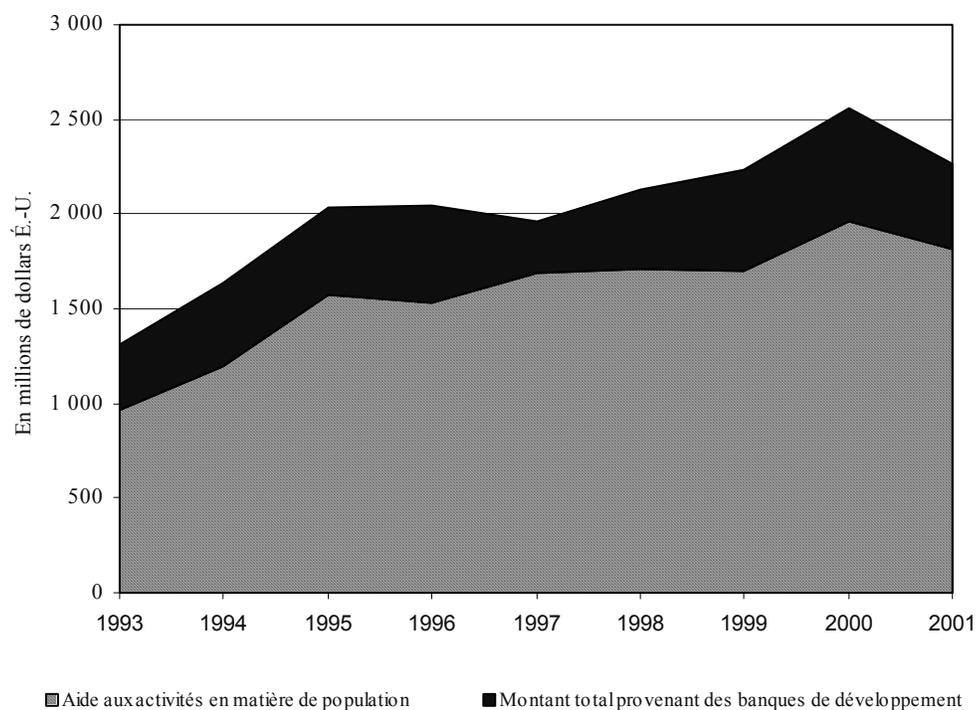
## II. Aide extérieure aux activités en matière de population

7. Depuis la tenue de la Conférence, l'aide extérieure aux activités de population a augmenté régulièrement, bien que lentement, passant de 1,3 milliard de dollars en 1993 à 2 milliards de dollars en 1995. Elle a ensuite légèrement progressé en 1996, puis diminué, pour la première fois en 1997, pour s'établir à 1,96 milliard de dollars. Cette légère tendance à la baisse a été infléchie en 1998, année où l'aide a atteint 2,1 milliards de dollars. Cette progression s'est poursuivie en 1999 (2,2 milliards de dollars) et en 2000 (près de 2,6 milliards de dollars).

8. Selon des indications préliminaires, cette tendance à la hausse a été inversée en 2001. Sur la base des données fournies par les pays donateurs qui ont répondu à l'enquête de 2001, complétées par les renseignements fournis en 2000 par des pays qui n'avaient pas encore répondu à l'enquête dans les délais fixés pour publication, ou qui avaient demandé que les renseignements soient tirés de la base de données de l'OCDE, le montant de l'aide internationale aux activités de population serait tombée à 2,3 milliards de dollars en 2001. Ce chiffre ne représente que 40 % de l'objectif de 5,7 milliards de dollars fixé à la Conférence du Caire pour la contribution de la communauté internationale au financement du Programme d'action en 2000.

9. La figure I présente les tendances de l'aide internationale aux activités de population depuis la période antérieure à la Conférence du Caire en 1993 jusqu'en 2001<sup>6</sup>. Le tableau 1 compare l'aide extérieure aux activités en matière de population par grandes catégories de donateurs pour 2000 et 2001. Les données pour 2001 sont préliminaires et susceptibles d'être modifiées à mesure que des informations plus récentes deviendront disponibles. Les chiffres définitifs seront inclus dans le rapport intitulé *Financial resource flows for population activities in 2001*, qui sera publié par le FNUAP en 2003.

Figure I  
Évolution de l'aide internationale en matière de population, 1993-2001



Note : Les données pour 2001 sont provisoires.

Tableau 1  
Aide extérieure aux activités de population  
par catégorie principale de donateurs, 2000-2001  
(En millions de dollars des États-Unis)

	2000		2001	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Bilatérale : pays donateurs	1 598	62,0	1 488	66,0
Multilatérale : système des Nations Unies	77	3,0	89	4,0
Privée : fondations/ONG	299	11,6	233	10,0
Banques de développement				
Dons	1	—	2	—
Prêts	603	23,4	449	20,0
<b>Total</b>	<b>2 578</b>	<b>100,0</b>	<b>2 262</b>	<b>100,0</b>

Note : Les données relatives à 2001 sont provisoires.

10. Les pays donateurs ont continué d'être la principale source d'aide internationale aux activités de population. Ils ont versé 1,6 milliard de dollars, soit 62 % de l'aide aux activités de population en 2000. Les banques de développement, et en premier lieu la Banque mondiale, ont consenti un peu plus de 603 millions de dollars (23 %) sous forme de prêts pluriannuels; la contribution des organisations et organismes multilatéraux a été de 77 millions de dollars, soit 3 %; celle des sources privées (essentiellement des fondations) a représenté 299 millions de dollars, soit 12 % du montant total de l'aide. En outre, les banques de développement ont annoncé qu'elles avaient alloué 1 million de dollars à des donateurs intermédiaires au titre de programmes spéciaux de dons en matière de population et de santé de la procréation. Selon les estimations préliminaires, l'aide en matière de population aurait diminué en 2001, s'établissant à 2,3 milliards de dollars, la contribution des pays donateurs s'élevant à 1,5 milliard de dollars, celle des organisations et organismes multilatéraux en augmentation à 89 millions de dollars, celle des sources privées, en diminution à 233 millions de dollars. La Banque mondiale a fourni 449 millions de dollars sous la forme de prêts pluriannuels et 2 millions de dollars sous forme de dons. Ces chiffres indiquent une diminution du montant des prêts et une augmentation de celui des dons. Les autres banques de développement n'ont pas répondu dans les délais fixés pour la publication.

#### **A. Évolution de l'aide fournie par les pays donateurs**

11. Le montant de l'aide bilatérale est passé de 777 millions de dollars en 1993 à 1,6 milliard de dollars en 2000<sup>7</sup>. Les États-Unis d'Amérique restent le principal donateur, leur contribution dans les domaines de l'aide en matière de population se chiffrant à 659 millions de dollars en 2000, soit 41 % des ressources fournies par les pays donateurs. Les Pays-Bas occupent la deuxième place avec près de 170 millions de dollars, soit 11 % des fonds alloués par les pays donateurs. En 2000, les autres donateurs importants ont été le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le Japon, l'Allemagne, la Suède, la Norvège, le Danemark et le Canada.

12. Les chiffres préliminaires relatifs à 2001 indiquent que le total de l'aide bilatérale en matière de population a diminué, s'établissant à 1,5 milliard de dollars. Sur l'ensemble des pays qui ont communiqué les chiffres de 2001, seuls deux pays ont augmenté leur contribution. L'un des pays dont la contribution a baissé a en fait augmenté sa contribution en monnaie locale, mais la contrevaletur de cette contribution en dollars des États-Unis a diminué.

13. Selon les chiffres préliminaires relatifs à 2001, 32 % des dépenses effectivement consacrées aux activités de population ont été affectées aux services de planification familiale, 30 % aux services de santé de base en matière de procréation et 29 % à la lutte contre les maladies sexuellement transmissibles et au sida. Les 9 % restants ont été consacrés à la recherche fondamentale et à l'analyse des données et des politiques en matière de population et de développement. Compte tenu de la place plus importante qui est faite à la lutte contre la pandémie de sida, de l'objectif du Millénaire concernant la lutte contre le VIH et le sida, le paludisme et d'autres maladies, et de la création du Fonds mondial pour la lutte contre le VIH et le sida, la part des dépenses consacrée à la lutte contre le VIH et le sida devrait s'accroître au fur et à mesure de la publication des chiffres relatifs à la contribution des autres donateurs en 2001. Les pourcentages avancés doivent être considérés comme des estimations car, compte tenu de la tendance à l'intégration des services, il devient de plus en plus difficile de distinguer entre les quatre

catégories d'activités en matière de population. De nombreux systèmes d'enregistrement de données intègrent les services de planification familiale et la lutte contre les maladies sexuellement transmissibles et le sida aux services de santé de la procréation.

#### **Pourcentage de l'aide en matière de population dans l'aide publique au développement**

14. Après deux années de baisse consécutives, la part de l'aide en matière de population dans le montant total de l'aide publique au développement (APD) consentie par les pays donateurs en 2000 a augmenté, atteignant 2,93 %. Selon les chiffres préliminaires, ce pourcentage serait tombé à 2,79 % en 2001. Toutefois, le montant total de l'APD ayant diminué, de 53,7 milliards de dollars en 2000 à 52,3 milliards en 2001, les activités en matière de population ont en fait disposé d'une part plus faible d'une APD en baisse. En 2001, l'APD était inférieure au niveau de 1993, à savoir 56,3 milliards de dollars.

15. Trois des pays ayant présenté un rapport en 2001 ont consacré à l'aide en matière de population une part plus élevée de l'APD qu'en 2000. Le pourcentage d'APD que les pays ont consacré à l'aide en matière de population a été compris entre 0,20 % et 6,10 %. Selon les renseignements actuellement disponibles, seuls deux pays ont affecté plus de 4 % du montant total de leur APD aux activités en matière de population en 2001 contre six pays en 2000. Le nombre de ces pays devrait s'accroître au fur et à mesure de la publication des chiffres relatifs à l'année 2001.

#### **L'aide aux activités de population par rapport au produit national brut**

16. En 2000, la contribution des pays donateurs à l'aide aux activités en matière de population était en moyenne de 66 dollars par million de dollars de produit national brut (PNB), soit une augmentation de 7 dollars par rapport à l'année précédente. Le chiffre préliminaire pour 2001, en baisse, est de 61 dollars par million de dollars. Cette moyenne dissimule des différences considérables entre pays, les contributions étant comprises entre 6 et 342 dollars par million de dollars de PNB. En dépit de la baisse enregistrée, le montant affecté par les pays à l'aide aux activités de population demeure supérieur à celui d'avant la Conférence internationale sur la population et le développement (1993), qui était de 42 dollars par million de dollars de PNB.

## **B. Évolution de l'aide multilatérale**

### **Dons**

17. L'aide multilatérale fournie par les organisations et organismes des Nations Unies pour les activités de population, qui était d'environ 30 millions de dollars à la fin des années 90, a fortement augmenté depuis 2000. En 2000, l'aide accordée par l'Organisation des Nations Unies à ce secteur était de 77 millions de dollars, et, selon les estimations préliminaires, elle devrait atteindre 89 millions de dollars en 2001. L'aide multilatérale du système des Nations Unies provient principalement du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du FNUAP et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les fonds que les organisations des Nations Unies reçoivent des pays donateurs membres du Comité d'aide au développement de

l'OCDE pour l'aide au secteur de la population sont considérés comme des financements des pays donateurs. Les dépenses financées sur les crédits généraux des organisations, les intérêts perçus sur ces crédits et les recettes provenant d'activités lucratives qui sont consacrées aux activités de population sont considérés comme une aide multilatérale au secteur de la population. Par ailleurs, les fonds provenant de pays en développement que les organisations consacrent aux activités de population ne représentent qu'un faible montant du budget ordinaire d'une organisation et sont également inclus dans l'aide multilatérale.

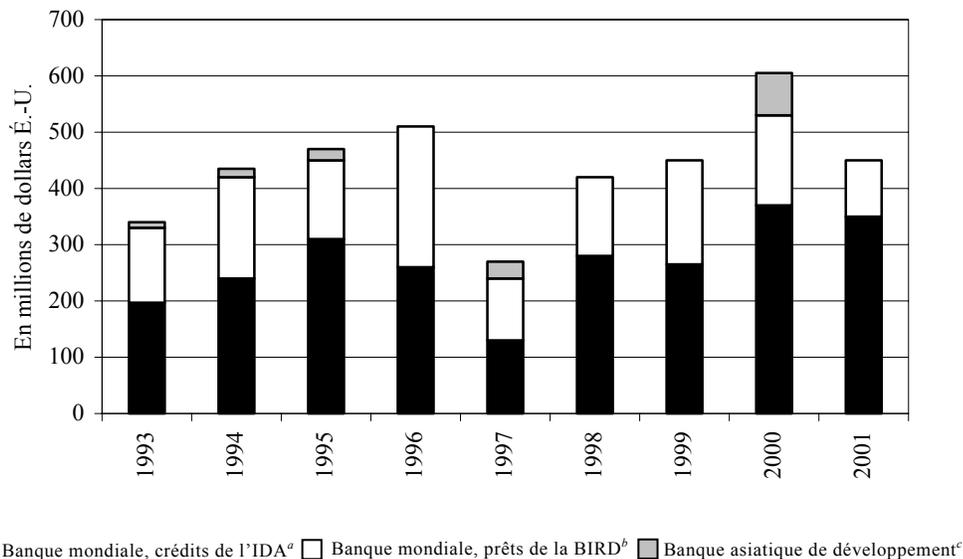
18. La Banque asiatique de développement fait état de dépenses de 840 000 dollars, représentant les fonds versés aux intermédiaires pour l'exécution des programmes spéciaux en matière de population financés par des dons. La Banque mondiale a indiqué qu'elle avait accordé des dons d'un montant de 2 millions de dollars en 2001.

19. La meilleure façon d'évaluer le montant de l'aide accordée par les organisations et organismes multilatéraux au secteur de la population consiste à calculer le montant des fonds qui transitent par ces organismes pour être ensuite distribués. Pour éviter un double comptage, ces fonds ne sont pas inclus dans l'aide multilatérale car ils proviennent des pays donateurs. En 2000, près de 434 millions de dollars ont été acheminés par l'intermédiaire des organisations et organismes multilatéraux. Pour 2001, le chiffre préliminaire est de 365 millions de dollars. Le FNUAP est l'organisme de la famille des Nations Unies qui fournit l'aide la plus importante dans le secteur de la population, puisque le montant accordé par son intermédiaire a été de 326 millions en 2000 et de 339 millions en 2001.

### **Prêts**

20. Les banques de développement, qui accordent des prêts aux pays en développement, constituent une source d'aide multilatérale importante au secteur de la population. Leur contribution est examinée séparément dans la mesure où leur aide est accordée non pas sous forme de dons, mais sous forme de prêts qui doivent être remboursés. Les prêts des banques correspondent à des engagements qui sont comptabilisés pendant l'année au cours de laquelle ils sont approuvés, mais déboursés sur plusieurs années. La plupart des prêts au titre de l'aide en matière de population sont consentis par la Banque mondiale qui finance des activités telles que des services dans le domaine de la santé de la procréation et de la planification familiale, l'élaboration des politiques démographiques, la prévention du VIH/sida, des enquêtes sur la fécondité et la santé ou encore des recensements. Le volume des prêts de la Banque mondiale est tombé de 538 millions de dollars en 2000 à 449 millions de dollars en 2001. Sur ce montant, 349 millions sont des crédits de l'Association internationale de développement (IDA), dont les taux sont très avantageux et près de 101 millions de dollars représentent des prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), dont les taux sont plus proches de ceux du marché (voir fig. II).

Figure II  
**Évolution des prêts multilatéraux d'aide au développement destinés aux activités de populations, 1993-2000**



Notes : Les données pour 2001 sont provisoires.

<sup>a</sup> Association internationale de développement.

<sup>b</sup> Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

<sup>c</sup> En 1998 et 1999, la Banque asiatique de développement a indiqué qu'elle avait accordé des prêts pour le financement de projets intégrés dans le domaine de la santé, dans lesquels un montant indéterminé a été alloué à des activités dans le secteur de la population.

### C. Évolution de l'aide privée dans le domaine de la population

21. Les fondations privées, les organisations non gouvernementales et autres entités privées constituent également une source d'aide importante au secteur de la population. En 2000, le concours des fondations et des organisations non gouvernementales s'est élevé à 299 millions de dollars. Les cinq premières fondations qui ont financé des activités de population en 1999 étaient : la Fondation Bill et Melinda Gates, la Fondation David et Lucile Packard, la Fondation Ford, la Fondation Rockefeller et la Fondation John D. et Catherine T. MacArthur.

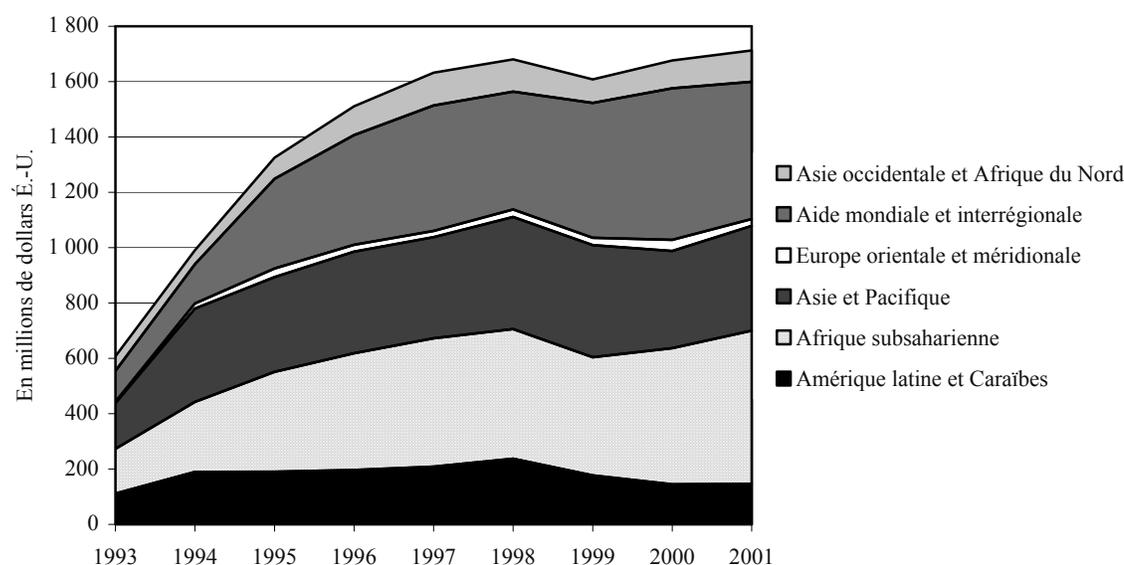
22. Sur la base des réponses reçues des fondations et des ONG le 15 janvier 2003, le montant préliminaire des ressources fournies par le secteur privé en 2001 s'élevait à 233 millions de dollars. Bien que l'on s'attende à ce que ce montant augmente au fur et à mesure que les organisations font état de leurs contributions, il semble que la dégradation de la situation économique ait entraîné une diminution de la contribution de plusieurs fondations. Les cinq principaux donateurs pour lesquels des données sont disponibles pour 2001 sont la Fondation Bill et Melinda Gates, la Fondation David et Lucile Packard, la Fondation pour les Nations Unies, la Fondation Rockefeller et la Fondation William et Flora Hewlett.

## D. Évolution des dépenses par région géographique et mode d'acheminement de l'aide

23. L'Afrique subsaharienne reste la région qui reçoit, en pourcentage, le plus d'aide au secteur de la population. En 2000, l'aide se répartissait comme suit : Afrique subsaharienne, 44 %; Asie et Pacifique, 32 %; Amérique latine et Caraïbes, 13 %; Asie occidentale et Afrique du Nord, 9 %; Europe orientale et méridionale, 2 %. Au cours des dernières années, une part de plus en plus importante de l'aide internationale a servi à financer des activités mondiales et interrégionales. Celle-ci est passée de 18 % en 1993, année précédant la Conférence internationale sur la population et le développement, à 32 % en 2000.

24. Les chiffres préliminaires de l'année 2001 indiquent une augmentation de l'aide accordée à l'Afrique subsaharienne qui a reçu 45 % du total de l'aide aux secteurs de la population dans les cinq régions; la région Asie et Pacifique, 31 %; l'Amérique latine et les Caraïbes, 12 %; l'Asie occidentale et l'Afrique du Nord, 9 %; et l'Europe orientale et méridionale, 2 %. En 2001, la part de l'ensemble de l'aide aux secteurs de la population qui a été affectée aux activités mondiales et interrégionales a atteint près de 29 % (voir fig. III).

Figure III  
Évolution de l'aide en matière de population,  
par région géographique/aide mondiale et interrégionale, 1993-2001

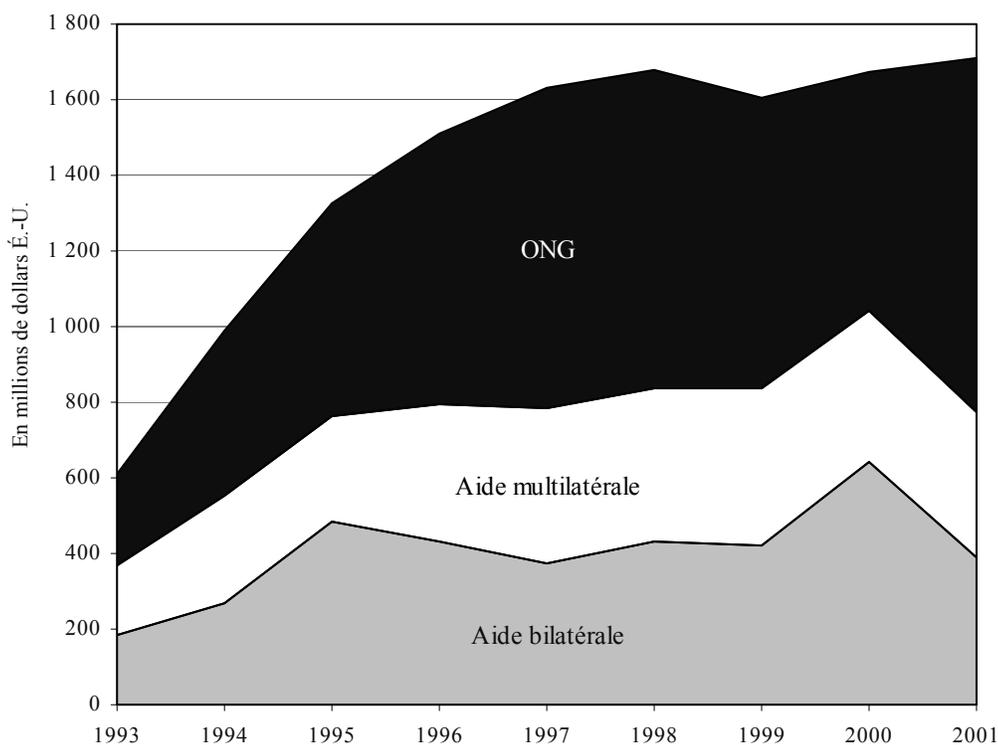


Note : Les données pour 2001 sont provisoires.

25. L'aide aux programmes de population parvient à ses destinataires par des voies diverses : a) la voie bilatérale, qui met directement le pays donateur en relation avec le gouvernement du pays bénéficiaire; b) la voie multilatérale, qui passe par les organisations et les organismes des Nations Unies; et c) la voie des organisations non gouvernementales, telles que la Fédération internationale pour la planification

familiale et le Conseil de la population. En 2000, plus de la moitié de l'aide consacrée aux activités de population a transité par des organisations non gouvernementales, 23 % de l'aide est allée aux programmes bilatéraux et autant aux organisations multilatérales<sup>8</sup>, selon les chiffres provisoires de 2001, cette situation resterait inchangée, la voie des organisations non gouvernementales demeurant prédominante (voir fig. IV).

Figure IV  
**Montant final des dépenses consacrées à l'aide  
 en matière de population par mode d'acheminement, 1993-2001**



*Note* : Les données pour 2001 sont provisoires.

### III. Flux de ressources financières intérieures destinées aux activités en matière de population

26. Le projet FNUAP/NIDI [Netherlands Interdisciplinary Demographic Institute (Institut démographique interdisciplinaire des Pays-Bas)] continue d'assurer le suivi des flux de ressources financières intérieures consacrées aux activités de population. Les questionnaires relatifs aux dépenses intérieures consacrées aux activités de population pour l'année 2001 ont été envoyés aux bureaux FNUAP/PNUD des différents pays qui ont été chargés de les faire parvenir aux autorités et aux

représentants des organisations non gouvernementales nationales concernées. Dans de nombreux pays, des consultants locaux ont été recrutés pour aider les autorités nationales et les organisations non gouvernementales à répondre aux questionnaires. Les bureaux de pays d'ONUSIDA ont aidé à choisir les services administratifs et les ONG qui ont fourni des données sur les dépenses consacrées à la lutte contre le VIH et le sida. Il a été demandé aux entités répondant aux questionnaires de cibler leurs réponses sur les éléments chiffrés du Programme d'action (voir le paragraphe 5 ci-dessus) et de n'indiquer que les ressources financières intérieures.

27. Sur les 91 pays contactés, 40 pays ont fourni des renseignements sur les flux de ressources intérieures dans les délais fixés pour leur publication; ces pays représentent 25 % de la population des pays en développement et des pays à économie en transition. Cette année, faute de moyens financiers et de personnel, de nombreux pays n'ont pas pu fournir de renseignements sur les flux de ressources intérieures. Tous les pays ne disposent pas de systèmes de suivi des flux de ressources bien établis. Certains d'entre eux ont communiqué des données incomplètes, tandis que d'autres collectent actuellement les renseignements demandés. Plusieurs des pays les plus peuplés n'ont pas répondu au questionnaire dans les délais fixés. Les difficultés les plus fréquemment rencontrées sont les suivantes : différences dans les méthodes d'enregistrement des données, décentralisation des activités comptables, difficulté de distinguer la composante population dans les projets de développement sanitaire et social intégrés et dans les projets sectoriels, et enfin difficulté de désagréger les quatre catégories des éléments chiffrés du Programme d'action.

28. Le projet FNUAP/NIDI a réalisé des études de cas dans plusieurs pays pour apporter un complément aux résultats de l'enquête. Ces études fournissent des informations plus détaillées sur la façon dont les ressources sont affectées aux activités de population et traitent de questions qu'une enquête ne peut cerner facilement, telles que l'effet de la décentralisation sur le suivi des flux de ressources intérieures, la difficulté de désagréger les quatre catégories des « éléments chiffrés du Programme d'action », le rôle du secteur privé et les principaux obstacles rencontrés.

29. Sur la base des renseignements fournis par les pays ayant répondu à l'enquête FNUAP/NIDI, des rapports relatifs aux études de cas, des données complémentaires pour quelques grands pays qui n'ont pas répondu au questionnaire ou qui ont communiqué des informations incomplètes, et d'une estimation des ressources privées, le FNUAP a pu estimer de façon approximative l'ensemble des flux de ressources intérieures consacrés aux activités de population en 2001 à 7,1 milliards de dollars<sup>9</sup>. Cette estimation est à utiliser avec précaution, car les données relatives aux dépenses intérieures ne sont pas aussi complètes que les données sur l'aide internationale aux activités de population.

30. Bien que le montant total des flux de ressources intérieures soit estimé de façon approximative, ces estimations sont néanmoins utiles dans la mesure où elles donnent un aperçu des progrès que les pays en développement, dans leur ensemble, ont réalisés par rapport aux objectifs fixés par la Conférence en ce qui concerne les ressources financières. Le montant total témoigne du réel engagement des pays en développement, mais il convient de noter que la majeure partie de ces ressources provient de quelques grands pays. De nombreux pays, en particulier les pays d'Afrique subsaharienne et les pays les moins avancés confrontés à des conflits de

priorités, ne parviennent tout simplement pas à dégager les ressources dont ils auraient besoin pour financer leurs propres programmes nationaux de population. Les études de cas confirment que la communauté internationale des donateurs joue un rôle important dans le financement des activités de population de la plupart des pays en développement et que, dans certains pays, le financement du secteur provient principalement des donateurs. Les organisations non gouvernementales nationales jouent un rôle croissant dans la fourniture des services, mais restent fortement dépendantes des ressources extérieures.

31. Les tableaux 2 et 3 présentent des estimations relatives aux dépenses des organisations gouvernementales et non gouvernementales, par région et par catégorie d'activités respectivement, pour les pays ayant répondu à l'enquête 2001.

32. Près d'un tiers des dépenses publiques ont été allouées à la lutte contre les maladies sexuellement transmissibles, le VIH et le sida, 27 % aux services de planification familiale, 26 % aux services de santé de base en matière de procréation, et 16 % à la recherche fondamentale et à l'analyse des données et des politiques en matière de population et de développement (tableau 2). Les financements accordés par les organisations non gouvernementales se répartissaient de la façon suivante : services de planification familiale (34 %); services de santé de base en matière de procréation (36 %); lutte contre les maladies sexuellement transmissibles, le VIH et le sida (23 %); recherche fondamentale et analyse des données et des politiques en matière de population et de développement (8 %) (tableau 3). L'État occupe généralement une place prépondérante dans le financement des programmes d'activités en matière de population. Les organisations non gouvernementales nationales dépendent principalement des contributions des donateurs, et tirent la plupart de leurs revenus de sources internationales. Bien que leurs contributions financières aux activités de population soient généralement minimales, les organisations non gouvernementales nationales jouent un rôle majeur dans le domaine de la sensibilisation, de la mise en place d'activités nouvelles et de l'établissement de contacts au niveau des collectivités locales.

33. Deux conclusions importantes sont à tirer des enquêtes sur les flux de ressources intérieures réalisées par le projet FNUAP/NIDI : les pays en développement ont besoin d'une aide extérieure plus importante pour financer leurs activités en matière de population; et il est indispensable de renforcer les systèmes d'enregistrement des données afin d'assurer un suivi de données fiable sur les flux de ressources nécessaires pour aider les donateurs et les pays en développement à identifier les déficits de financement et à coordonner les politiques de financement des donateurs.

Tableau 2  
Estimations des dépenses publiques en matière de population, par catégorie d'activités, 2001<sup>a</sup>

Région	Services de planification familiale	Services de base en matière de santé de la procréation	Lutte contre les maladies sexuellement transmissibles, le VIH et le sida	Recherche fondamentale, analyse des données et des politiques en matière de population et de développement	Total des dépenses engagées au titre des projets (en millions de dollars É.-U.)
Afrique (subsaharienne)	10 %	12 %	64 %	14 %	58,92
Asie et Pacifique	27 %	26 %	37 %	10 %	117,40
Amérique latine et Caraïbes	15 %	3 %	40 %	42 %	46,63
Asie occidentale et Afrique du Nord	42 %	43 %	5 %	9 %	120,77
Europe orientale et méridionale	6 %	8 %	50 %	36 %	18,68
Toutes régions	27 %	26 %	32 %	16 %	362,39

Note : Les chiffres étant arrondis, la somme des pourcentages figurant dans les rangées n'est pas forcément égale à 100 %.

<sup>a</sup> Sur la base des réponses obtenues à l'enquête 2001 sur les flux de ressources.

Tableau 3  
Estimations des dépenses en matière de population des organisations non gouvernementales nationales, par catégorie d'activités, 2001<sup>a</sup>

Région	Services de planification familiale	Services de base en matière de santé de la procréation	Lutte contre les maladies sexuellement transmissibles, le VIH et le sida	Recherche fondamentale, analyse des données et des politiques en matière de population et de développement	Dépenses totales au titre des projets (en millions de dollars É.-U.)
Afrique (subsaharienne)	29 %	23 %	42 %	6 %	29,29
Asie et Pacifique	33 %	37 %	22 %	8 %	284,42
Amérique latine et Caraïbes	47 %	35 %	12 %	6 %	35,04
Asie occidentale et Afrique du Nord	26 %	48 %	14 %	13 %	6,58
Europe orientale et méridionale	48 %	7 %	40 %	5 %	0,33
Toutes régions	34 %	36 %	23 %	8 %	355,66

Note : Les chiffres étant arrondis, la somme des pourcentages figurant dans les rangées n'est pas forcément égale à 100 %.

<sup>a</sup> Sur la base des réponses obtenues à l'enquête 2001 sur les flux de ressources.

#### **IV. Flux de ressources financières destinées à des activités annexes en matière de population**

34. Le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement présentait un programme de travail global en matière de population et de développement. Il était souligné qu'au-delà des « éléments chiffrés du programme », des ressources supplémentaires seraient nécessaires pour financer des programmes visant des objectifs plus larges en matière de population et de développement, notamment des programmes de renforcement du système de soins de santé primaires, d'amélioration de la survie des enfants, de soins obstétricaux d'urgence, des programmes visant à assurer une éducation de base pour tous, à améliorer la condition des femmes et favoriser leur autonomisation, à créer des emplois, à préserver l'environnement, à fournir des services sociaux, à équilibrer la répartition de la population et à éliminer la pauvreté (par. 13.17 à 13.19). Aucune tentative n'a alors été faite pour évaluer le coût des ressources nécessaires à la réalisation de ces vastes objectifs en matière de population et de développement.

35. Tant les donateurs que les pays en développement ont indiqué qu'ils consacraient un volume important de ressources à des activités annexes en matière de population aux fins de la réalisation des objectifs plus vastes en matière de population et de développement définis dans le Programme d'action du Caire, mais que le montant de ces ressources n'avait pas été évalué et n'était pas inclus dans le montant de 17 milliards de dollars fixé comme objectif pour l'année 2000. Dans la mesure où il surveille les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Programme d'action, le FNUAP s'en est tenu au classement des activités faisant partie des « éléments chiffrés du programme » décrits au paragraphe 13.14 du Programme d'action. Les ressources allouées à des activités annexes en matière de population comme la santé de base, l'éducation, l'élimination de la pauvreté et la promotion de la condition de la femme ne sont pas prises en compte dans les calculs relatifs à l'aide internationale aux activités de population qui sont présentées ici.

36. Les pays ont notamment financé des activités dans les domaines suivants : réduction de la pauvreté, soins et survie des enfants, soins de santé de base, enseignement de base, notamment pour les filles et les femmes, autonomisation des femmes, développement rural et création d'emplois.

37. Du fait de la tendance croissante à l'intégration des services et à l'emploi d'approches sectorielles, en particulier dans les secteurs de la santé et de l'éducation, il est plus difficile d'évaluer le volume des ressources allouées aux activités de population correspondant aux éléments chiffrés du Programme d'action. Aussi, les ressources consacrées aux activités de population sont-elles plus importantes que celles qui sont rapportées ici, car il n'est pas toujours possible d'évaluer séparément les « éléments chiffrés du programme » inclus dans des projets intégrés et des programmes sectoriels et les activités liées à la population qui ne sont pas mentionnées dans le paragraphe 13.14 du Programme d'action.

#### **V. Conclusions**

38. **La diminution du nombre de réponses reçues aux questionnaires envoyés par le projet FNUAP/NIDI témoigne des grandes difficultés que rencontrent les pays à fournir des renseignements sur les flux de ressources sous la forme**

demandée et met en question la complétude des données et la validité des tendances dégagées à long terme. Par exemple, la tendance à intégrer les services et à recourir à des approches sectorielles dans le domaine de l'aide au développement pose de réelles difficultés dans la surveillance du niveau des financements alloués aux éléments chiffrés du Programme d'action. Le FNUAP effectuera une analyse approfondie de ces questions, en prenant en compte les points de vue des différentes parties prenantes et présentera des propositions sur la façon de résoudre les problèmes qui se posent.

39. Certains progrès, bien que modestes, ont été réalisés depuis la Conférence en ce qui concerne la mobilisation des ressources financières correspondant aux objectifs fixés par la Conférence. L'aide internationale aux activités de population est passée de 1,3 milliard de dollars en 1993, année précédant immédiatement la Conférence du Caire, à 2,6 milliards de dollars en 2000. Mais cette tendance semble avoir été infléchie et, selon les données préliminaires, le montant de l'aide n'atteindrait que 2,3 milliards de dollars en 2001, soit 40 % seulement de l'objectif de 5,7 milliards de dollars convenu lors de la Conférence du Caire.

40. Les pays en développement s'efforcent de mobiliser des ressources intérieures pour financer leurs activités en matière de population et, dans leur ensemble, ont dépassé l'objectif sur lequel ils s'étaient engagés au Caire, trouvant près de 63 % des 11,3 milliards de dollars projetés. Toutefois, la majeure partie des ressources proviennent de quelques grands pays. Dans leur majorité, les pays en développement ne peuvent financer leurs programmes en matière de population et dépendent donc de l'aide extérieure.

41. Depuis 1994, les coûts des soins de santé ont fortement augmenté tandis que dans de nombreux pays en développement parmi les plus pauvres, la pandémie du sida a pris une ampleur qui n'avait pas été envisagée à l'époque de la Conférence du Caire. La mobilisation des ressources adéquates, tant pour mettre en oeuvre le Programme d'action que pour réaliser les objectifs du Millénaire en matière de développement, est plus que jamais une impérieuse nécessité.

42. Il est essentiel d'appliquer le Programme d'action du Caire, en particulier l'objectif relatif à la santé de la procréation, pour réaliser les objectifs de développement du Millénaire qui se rapportent directement à la situation sanitaire, sociale et économique, en particulier les objectifs relatifs aux enfants, aux mères, à la lutte contre le VIH et le sida, à la condition de la femme et à la pauvreté. Il est essentiel que les programmes de développement et les stratégies de réduction de la pauvreté fassent une place de choix aux questions relatives à la population. Dans son rapport de 2001, intitulé « *Macroeconomics and health: investing in health for economic development* », l'OMS rappelle que la santé est au coeur du développement économique et que les donateurs et les pays pauvres doivent engager davantage de ressources afin de sauver des vies et de développer leur économie. L'OMS appelle les pays à bas et à moyen revenu à ouvrir aux pauvres l'accès aux services de santé essentiels. Le rapport souligne que si l'on maîtrisait les éléments qui sont la cause de morts évitables (notamment le VIH et le sida, les maladies infantiles et maternelles) et que l'on développait parallèlement les services de planification familiales, les membres des familles pauvres ne vivraient pas seulement plus longtemps, en meilleure

santé, et en étant plus productifs, mais ils choisiraient aussi d'avoir moins d'enfants et pourraient donc investir davantage dans l'éducation et dans la santé de chaque enfant.

43. Le manque de moyens financiers reste le principal obstacle à la réalisation intégrale du Programme d'action de la Conférence du Caire. Il faut d'urgence trouver des ressources supplémentaires pour financer les programmes de population et de développement dans les pays en développement. Il est essentiel que tous les gouvernements, ceux des pays donateurs comme ceux des pays en développement, prennent à nouveau l'engagement d'atteindre les objectifs convenus lors de la Conférence et mobilisent les ressources supplémentaires qui sont nécessaires pour atteindre les objectifs financiers. Sans engagement ferme dans le domaine de la population, de la santé de la procréation et de la condition de la femme, il est peu probable que les objectifs fixés lors de la Conférence internationale sur la population et le développement et du Sommet du Millénaire puissent être atteints.

#### Notes

- <sup>1</sup> Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 1995, Supplément No 7 (E/1995/27)*, annexe I, sect. III.
- <sup>2</sup> *Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.95.XIII.18), chap. I, résolution 1, annexe.
- <sup>3</sup> Toutes les références aux pays en développement dans le présent rapport concernent également les pays en transition.
- <sup>4</sup> À ce jour, des études de cas ont été effectuées dans les pays suivants : Afrique du Sud, Brésil, Chine, Égypte, Éthiopie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Nigéria, Pakistan, Pérou, Pologne, Sénégal, République-Unie de Tanzanie et Thaïlande.
- <sup>5</sup> À partir du questionnaire de 1999, le FNUAP et l'Institut démographique interdisciplinaire des Pays-Bas ont commencé d'inclure les données relatives au traitement et aux soins du VIH/sida parce qu'il devenait de plus en plus impossible pour les auteurs de réponse de fournir des renseignements limités aux seules activités de prévention du VIH/sida.
- <sup>6</sup> Plusieurs pays n'ont pas fourni de données sur l'aide en matière de population dans les délais fixés pour leur publication. Dans la majorité des cas, ces pays ont demandé au projet FNUAP/NIDI de se référer aux données de la base de données de l'OCDE. Dans la mesure où ces données n'y figuraient pas encore, les chiffres relatifs à 2001 ont été estimés à partir de ceux de 2000.
- <sup>7</sup> Les pays donateurs sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Suède et la Suisse, tous membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La Grèce fait partie du Comité depuis 1999 mais n'est pas incluse dans le présent rapport car elle n'a pas encore commencé à contribuer aux activités en matière de population. L'Union européenne est comprise dans cette liste.
- <sup>8</sup> La part de l'aide empruntant la voie multilatérale est sous-estimée car plusieurs donateurs n'ont pas inclus dans leurs rapports les sommes (par exemple, les cotisations) versées à des donateurs intermédiaires comme l'UNICEF, le PNUD et UNIFEM car ils ne savaient pas exactement quel pourcentage de leurs contributions allait aux activités spécifiées dans les éléments chiffrés du Programme d'action de la Conférence.

<sup>9</sup> La méthode d'estimation qui a servi à calculer le montant global des flux de ressources nationales est simple. Outre les résultats de l'enquête FNUAP/NIDI de 2001, on a utilisé les rapports des études de cas et les autres sources disponibles, notamment des informations émanant de questionnaires précédents, ce qui a permis de couvrir 91 % de la population. Les estimations régionales des flux de ressources intérieures ont été obtenues par extrapolation sur la base de données démographiques de 2001 et additionnées de façon à obtenir le montant global des dépenses engagées par les organisations gouvernementales et non gouvernementales au titre des activités de population. On a ensuite, pour obtenir le montant brut total des flux de ressources nationales, ajouté les fonds d'origine privée, précédemment estimés à 14 % du total des ressources intérieures. Ces résultats sont à utiliser avec précaution car les données disponibles sont souvent sous-estimées ou incomplètes ou ne sont pas toujours tout à fait comparables.

---